

IMPORTATIONS EN NOUVELLE-ÉCOSSE DE SUBSTANCES À VAPORISER ET À SAUPOUDRER

M. ILSLEY demande :

1. Quelle a été la valeur totale de toutes substances à vaporiser et à saupoudrer, insecticides ou fongicides, déclarées en douane dans la Nouvelle-Ecosse, durant l'année civile 1930?

2. Quelle a été la valeur de toutes substances à vaporiser et à saupoudrer, insecticides ou fongicides, déclarées en douane depuis le 1er janvier 1931?

L'hon. M. RYCKMAN (ministre du Revenu national) : 1 et 2.

Importations destinées à la consommation ou l'usage dans la province de la Nouvelle-Ecosse.

Article	Année civil 1930	Du 1er janvier au 30 avril 1931
Préparations ou agents chimiques, non alcooliques, pour désinfecter, immerger ou vaporiser n.d. et matières n.d. pour leur fabrication.	\$64,488	\$43,846
Sulfate de cuivre déshydraté pour fins agricoles ou de vaporisation.	7,341	1,273

MACHINES À VAPORISER OU À SAUPOUDRER.—IMPORTATION À LA NOUVELLE-ÉCOSSE EN 1931

M. ILSLEY demande :

1. Quel a été le nombre total des machines à vaporiser ou saupoudrer déclarées dans la Nouvelle-Ecosse, depuis le 1er janvier 1931?

2. Quelle était la valeur imposable sur les machines à vaporiser ou à saupoudrer ainsi déclarées?

3. Quel droit a été payé sur ces machines?

4. Quelles a été la valeur totale de tous les instruments et machines agricoles qui ont été déclarés durant ladite période?

5. Quel a été le montant total des droits payés sur ces machines durant ladite période?

L'hon. M. RYCKAN (ministre du Revenu national) ff 1. Le nombre des machines à vaporiser et à saupoudrer, qui ont été importées, n'a pas été enregistré.

2 et 3. Valeur des machines à vaporiser et à saupoudrer importées pour l'usage dans la province de la Nouvelle-Ecosse et droits perçus du 1er janvier au 30 avril 1931: valeur, \$14,361; droits perçus, \$3,590.25.

*4 et 5. Valeur de tous les instruments et machines agricoles, importés pour l'usage dans la province de la Nouvelle-Ecosse et les droits perçus du 1er janvier au 30 avril 1931: valeur, \$24,918; droits perçus, \$5,338.95.

* Y compris les appareils à vaporiser et à saupoudrer.

LE BEURRE AUSTRALIEN.—IMPORTATIONS

M. DUPUIS demande :

1. Du beurre a-t-il été importé de l'Australie au Canada durant l'année 1930?

2. Dans l'affirmative, combien de livres: (a) durant toute l'année 1930; (b) durant le mois d'avril 1930?

3. Sinon, pourquoi et pour quel motif?

L'hon. M. STEVENS (ministre du Commerce) :

1. Oui.

[L'hon. M. Guthrie.]

2. Les importations de beurre australien en livres, au Canada ont été ainsi qu'il suit: (a) durant l'année civile 1930, 1,422,512 livres; (b) durant le mois d'avril 1930, 168,000 livres.

3. Voir réponses aux questions nos 1 et 2.

LE BEURRE DE FERME.—PRIX DU GROS, 1930-1931

M. DUPUIS demande :

1. Quel a été le prix moyen de la livre de beurre de ferme, au Canada, durant le mois d'avril 1930, et durant le mois d'avril 1931 (prix du gros)?

2. Quel est le plus bas prix la livre auquel le beurre de ferme s'est vendu au Canada au cours du mois d'avril 1930 et durant le mois d'avril 1931 (prix du gros)?

3. Quel est le plus bas prix la livre auquel le beurre de ferme s'est vendu au Canada au cours du mois de mai 1930 et durant le mois de mai 1931 (prix du gros)?

L'hon. M. STEVENS (ministre du Commerce) : 1, 2 et 3. Le volume du beurre de ferme écoulé sur le marché domestique a constamment diminué, en ces dernières années. A l'heure actuelle, le beurre de ferme n'est pas régulièrement offert en vente sur notre marché en quantité assez grande pour établir les prix du gros, bien que les détaillants en vendent des quantités considérables reçues directement du producteur quelques livres à la fois. Voilà pourquoi, il est impossible de citer des prix fixes ainsi qu'on le demande.

LES IMPORTATIONS DE BRIQUES

M. DUPUIS demande :

1. Des briques ont-elles été importées au Canada depuis le 1er août 1930?

2. Dans l'affirmative, donner: (a) la quantité; (b) la sorte; (c) la valeur de ces matériaux?

3. De quel pays furent importées ces briques, et donner la quantité, la sorte et la valeur des briques pour chaque pays respectivement?

4. Quels sont les droits de douanes imposés contre l'importation des briques?